ricorde! il y avait de quoi en faire un volume. Ce que voyant, nous avons abandonné notre projet, et cela pour deux raisons que le lecteur trouvera certainement concluantes : la première, c'est qu'un livre employé à en justifier un autre, que dis-je, à justifier le style d'un autre, pourrait sembler chose ridicule; la seconde, c'est que, des livres, il y en assez d'un à la fois, quand ce n'est pas déjà de trop.

LES FIANCES DE MANZONI

CHAPITRE PREMIER

Des deux bras du lac de Côme, celui qui s'étend au midi est enfermé entre deux chaînes non interrompues de montagnes qui, tantôt rentrant, tantôt faisant saillie, en découpent les bords en une foule de baies et de golfes.

A un certain moment, ce bras vient presque tout à coup à se resserrer et à prendre le cours et l'apparence d'un fleuve entre un promontoire à droite et un ample coteau à gauche; et le pont qui, en cet endroit, réunit les deux rives rend encore plus sensible à l'œil cette brusque transformation : il semble marquer le point où le lac finit et où l'Adda recommence pour reprendre ensuite le nom de lac là où les deux rives, en s'éloignant de nouveau, permettent aux eaux de s'étendre et de ralentir leur cours dans de nouveaux golfes et dans de nouvelles baies.

Le coteau, formé par les alluvions de trois gros torrents, descend vers le lac appuyé à deux monts contigus, appelés, l'un le *San Martino* et l'autre, en dialecte lombard le *Resegone*, à cause de ses nombreuses dentelures si régulièrement alignées qu'elles le font vraiment ressembler à une scie; à tel point que, sur cette simple indication, il n'est personne qui, à première vue, étant placé de front, comme, par exemple, sur le côté nord des remparts de Milan, ne le distingue aussitôt, au milieu de ce long et vaste panorama de montagnes, des autres monts d'un nom plus obscur et d'une forme plus commune.

Pendant un certain temps, le coteau s'élève avec une pente douce et uniforme; puis il devient escarpé et anfractueux, formant ici des monticules, là de petits vallons, ailleurs des crêtes, sur d'autres points des plateaux, suivant l'ossature des deux montagnes et le ravage des eaux.

L'extrême bord de la rive, entrecoupé par les bouches des torrents, est presque entièrement formé de gravier et de gros cailloux; tout le reste est couvert de champs et de vignobles parsemés de villages, de hameaux et de villas; sur quelques points, se trouvent des bois qui s'élèvent et se prolongent jusque sur la montagne.

Lecco, le plus important de ces villages, et qui donne son nom au territoire, est situé à une petite distance du pont, sur le bord du lac; et parfois il lui arrive de se trouver en partie dans le lac même lorsque celui-ci vient à grossir : c'est aujourd'hui un très-gros bourg qui s'achemine à devenir une ville.

Au temps où se passèrent les événements que nous entreprenons de raconter, ce bourg, déjà considérable, était aussi une place forte, et avait, en conséquence, l'honneur de loger un commandant, et l'avantage de posséder une garnison permanente de soldats espagnols qui enseignaient la modestie aux jeunes filles et aux femmes du pays, caressaient de temps en temps les épaules de quelque père ou de quelque mari et, vers la fin de l'été, ne manquaient jamais de se répandre dans les vignobles pour y éclaircir les raisins et rendre plus légères aux paysans les fatigues de la vendange.

De l'un à l'autre de ces villages, des hauteurs au lac et d'une hauteur à l'autre, serpentant dans les petits vallons interposés, couraient et courent encore aujourd'hui beaucoup de petits sentiers tantôt escarpés, tantôt plans, tantôt doucement inclinés, enfermés le plus souvent entre deux murs construits avec de gros cailloux et tapissés çà et là de vieux lierres qui, se substituant au mortier dévoré par leurs barbes, cimentent la maçonnerie toute verdoyante de leur luisant feuillage. Dans quelques parties de leur parcours, ces sentiers sont encaissés et comme ensevelis entre les deux murs, de telle sorte que le voyageur, en levant les yeux, ne découvre autre chose que le ciel et quelque cime de montagne. Ailleurs, ce sont des terrasses, ici tournant sur le bord d'un plateau, là se détachant en saillie sur la pente, comme un long escalier, soutenues extérieurement par des murs qui descendent à pic, en guise de bastions, mais qui ne s'élèvent au-dessus du sentier qu'à la hauteur d'un parapet; et, en ces endroits, le regard du voyageur peut librement embrasser les plus variées et les plus riantes perspectives. D'un côté, s'étend la plaine azurée du lac, coupée par des isthmes et des promontoires et, sur ses rives, de gracieux paysages que l'onde réfléchit la tête en bas; de l'autre côté, l'Adda qui, à peine sortie des arches du pont, se répand de nouveau en un petit lac, puis se resserre et se prolonge jusqu'à l'horizon en brillants méandres; en haut, les rocs superposés des montagnes, qui surplomblent au-dessus de la tête de l'observateur; au-dessous, les pentes cultivées, les villages, le pont; en face, la rive opposée du lac et, en la remontant du regard, le mont qui l'enferme.

Vers le déclin du jour, le 7 de novembre de l'année 1628, après une paisible promenade, s'en retournait lentement chez lui, en suivant un de ces sentiers, don Abbondio ***, curé d'un des villages dont il vient d'être parlé. Notre auteur ne nous donne pas même le nom du village : voilà donc déjà deux réticences. Il disait tranquillement son office, et parfois, entre un psaume et l'autre, il refermait le bréviaire sur l'index de la main droite, qu'il y laissait en guise de signet; puis, mettant les deux mains derrière le dos, et la droite, avec le livre à demi fermé, dans la paume de la main gauche, il poursuivait son chemin les yeux baissés, poussant de temps à autre du pied vers le mur les cailloux qui embarrassaient le sentier, et donnait ainsi une plus facile audience aux pensées oisives qui étaient venues tenter son esprit, pendant que ses lèvres récitaient toutes seules leurs complies. Sortant ensuite de ces pensées, il levait les yeux vers la montagne qui se dressait devant lui et y contemplait machinalement les dernières clartés du soleil couchant dont les rayons, s'échappant à travers les crevasses de la montagne opposée, projetaient çà et là, sur les saillies des rochers, de larges et inégales bandes de pourpre. Puis, ayant ouvert de nouveau le bréviaire et récité quelques autres versets, il arriva à un détour du sentier, où il avait l'habitude de tou-

jours lever les yeux de dessus le livre et de regarder devant lui; et c'est ce qu'il fit aussi ce jour-là.

Après ce détour, le sentier courait en droite ligne peut-être une soixantaine de pas, puis il se bifurquait à la manière d'un Y : la bifurcation de droite s'élevait vers la montagne, et était le chemin qui menait au presbytère; celle de gauche descendait dans la vallée jusqu'à un des torrents; et, de ce côté, le mur extérieur du sentier, en guise de parapet, n'arrivait qu'à la hanche du voyageur. Les murs intérieurs des deux sentiers, au lieu de se réunir à angle, aboutissaient à une petite chapelle formant pan coupé et sur laquelle étaient peintes certaines figures allongées, serpentantes, terminées en pointe, qui, dans la pensée de l'artiste et aux yeux des habitants du voisinage, avaient la prétention de figurer des flammes; et, alternant avec ces flammes, certaines autres figures impossibles à décrire et qui avaient la prétention encore plus grande de représenter les âmes du purgatoire; âmes et flammes, le tout couleur de brique sur un fond grisâtre, avec quelques dégradations par ci, par là.

Une fois qu'il eut franchi le détour, le curé, dressant, selon sa coutume, les regards vers la chapelle, vit là une chose à laquelle il ne s'attendait guère, et qu'il aurait bien voulu ne pas voir. Deux hommes se tenaient, l'un vis-à-vis de l'autre, au confluent, pour ainsi dire, des deux sentiers : l'un d'eux, à califourchon sur le parapet, laissait pendre au dehors une des jambes et posait l'autre pied sur le sentier; son compagnon se tenait debout, adossé contre le mur intérieur, les bras croisés sur la poitrine. Le costume, la contenance et ce que, de l'endroit où était le curé, l'on pouvait saisir de leurs figures, ne permettaient de conserver aucun doute concenrant leur condition. Ils avaient, l'un et l'autre, la tête enveloppée d'un filet vert retombant sur l'épaule gauche, terminé par un gros gland, et d'où s'échappait sur le front un énorme toupet; deux épaisses et longues moustaches annelées à leur extrémité; le pourpoint serré autour de la taille par un luisant ceinturon de cuir d'où pendaient, accrochés à des griffes, deux pistolets; une petite corne remplie de poudre retombait sur leur poitrine en guise de breloque; au côté droit de leurs braies larges et bouffantes, était une poche d'où sortait le manche d'un coutelas; à leur

côté gauche, pendait une rapière à vaste poignée travaillée à jour, en lames de laiton disposées en chiffre, fourbies et étincelantes. Au premier coup d'œil, il était facile de les reconnaître pour des individus de l'espèce des *bravi*.

Cette espèce, aujourd'hui entièrement perdue, était alors très-florissante en Lombardie, et déjà très-ancienne. Pour ceux qui n'en auraient aucune idée, voici quelques fragments de documents authentiques qui pourront leur donner une notion suffisante de ses principaux caractères, des efforts mis en œuvre pour l'éteindre, et de sa tenace et vigoureuse vitalité.

Dès le 8 avril de l'année 1583, l'Illustrissime et Excellentissime Seigneur Don Carlos d'Aragon, Prince de Castelvetrano, Duc de Terranuova, Marquis d'Avola, Comte de Burgeto, grand Amiral et grand Connétable de Sicile, Gouverneur de Milan et Capitaine Général de Sa Majesté Catholique en Italie, *pleinement informé de l'intolérable misère dans laquelle a vécu et vit encore cette ville de Milan à cause des bravi et vagabonds, publie contre eux un arrêt de bannissement. Il déclare et spécifie devoir être compris dans cet arrêt, et devoir être retenus pour bravi et vagabonds... tous ceux qui, étant étrangers ou même appartenant au pays, n'ont aucune profession ou, l'ayant, ne l'exercent pas,... mais, sans salaire ou quand bien même moyennant salaire, s'attachent à la personne de quelque chevalier ou gentilhomme, officier ou marchand... pour lui prêter aide ou main-forte, ou plutôt, ainsi qu'on est en droit de le présumer, pour tendre des embûches à autrui...* Il ordonne à tous ces individus d'avoir à vider le pays dans l'espace de six jours, décrète la peine des galères contre les récalcitrants, et donne à tous les officiers de justice les pouvoirs les plus amples et les plus étrangement illimités pour l'exécution de cet arrêt. Mais, l'année suivante, au 12 avril, ledit Seigneur, s'apercevant *que cette ville est, comme devant, pleine desdits bravi vivant derechef comme ils vivaient auparavant, sans aucun changement dans leurs habitudes, et sans diminution dans leur nombre*, publie un nouveau décret encore plus violent et plus remarquable, dans lequel, entre autres prescriptions, il ordonne :

Que tout individu, quel qu'il soit, aussi bien de cette ville qu'étranger, que deux témoins déclareront être tenu et communément réputé pour bravo et en avoir le nom, encore bien qu'aucun délit

ne soit prouvé à sa charge,... par le seul fait de sa réputation de bravo, et sans autre indice, puisse, par lesdits juges et par chacun d'eux, être soumis à la corde et à la torture, par manière d'information,... et, encore bien qu'il ne s'avoue coupable d'aucun crime, qu'il soit néanmoins envoyé aux galères pendant les susdites trois années, à cause de sa seule réputation et de son titre de bravo, comme dessus. Tout cela, et le reste que nous passons sous silence, parce que *Son Excellence est décidée à vouloir être obéie d'un chacun.*

En entendant ces paroles si énergiques, si formelles et accompagnées de tels ordres, émanant d'un si haut Seigneur, il vous prend grande envie de croire qu'à leur seul retentissement tous les bravi ont dû disparaître pour toujours. Mais le témoignage d'un autre Seigneur non moins puissant ni moins fourni de titres nous oblige à croire tout le contraire. Et celui-ci, c'est l'Illustrissime et Excellentissime Seigneur Juan Fernandez de Velasco, Connétable de Castille, grand Camérier de Sa Majesté, Duc de la ville de Frias, Comte de Haro et de Castelnovo, Seigneur de la Maison de Velasco et de celle des sept Infants de Lara, Gouverneur de l'État de Milan, etc. Le 5 juin de l'année 1593, pleinement informé, lui aussi, *de combien de dommage et de quelle ruine sont... les bravi et vagabonds, et de l'influence détestable que cette sorte de gens exerce contre le bien public et au mépris de la justice,...* leur enjoint de nouveau d'avoir à purger le pays de leur présence dans le délai de six jours, répétant, à peu de choses près, les mêmes menaces et les mêmes prescriptions que son prédécesseur. Plus tard, le 23 mai de l'année 1598, *informé, à son grand regret, que... chaque jour davantage, en cette ville et en cet Etat, va croissant le nombre de ces individus* (bravi et vagabonds), *et que, de leur part, il n'est question que d'embuscades suivies, aussi bien de jour que de nuit, de blessures, d'homicides, de vols et de toutes autres sortes de crimes auxquels ils se livrent avec d'autant plus d'audace que ces dits bravi se fient sur l'appui de leurs chefs et fauteurs;...* il prescrit de nouveau les mêmes remèdes, en forçant la dose, ainsi que cela se pratique contre les maladies rebelles. *Que chacun,* conclue-t-il, *se garde donc sérieusement de contrevenir, en aucune de ses dispositions, à la présente ordonnance, car, au lieu d'éprouver la clémence de Son Excellence, il éprouvera sa rigueur et sa colère,... étant bien résolue et déterminée à ce que cet avertissement soit péremptoire et le dernier.*

Tel ne fut pas l'avis de l'Illustrissime et Excellentissime Seigneur, le Seigneur Don Pedro Enriquez de Acevedo, Comte de Fuentes, Capitaine et Gouverneur de l'État de Milan; tel ne fut pas son avis et pour de bonnes raisons. *Pleinement informé de toutes les misères que font souffrir à cette ville et à cet Etat les bravi qui y abondent en si grand nombre,... et décidé à extirper radicalement cette semence si pernicieuse,* le 16 décembre 1600, il publie un nouvel avertissement plein de mesures sévères, *avec la ferme détermination qu'elles soient toutes et entièrement exécutées avec la dernière rigueur, et sans espoir de rémission.*

Il faut croire toutefois qu'il ne s'y appliqua pas avec toute cette bonne volonté qu'il savait mettre en œuvre pour ourdir des intrigues et pour susciter des ennemis à son grand ennemi, Henri IV; car, sur ce point, l'histoire fait foi comment il parvint, en effet, à armer contre ce roi le duc de Savoie, à qui il fit perdre plus d'une ville; et comment il parvint à faire conspirer le duc de Biron à qui il fit perdre la tête. Mais, en ce qui regarde cette graine si pernicieuse des bravi, c'est chose certaine qu'elle pullulait encore le 22 septembre de l'année 1612, date à laquelle l'Illustrissime et Excellentissime Seigneur Don Juan de Mendoza, Marquis de la Hynojosa, Gentilhomme, etc., Gouverneur, etc., songea sérieusement à l'extirper. A cet effet, il envoya à Pandolfo et Marco Tullio Malatesti, typographes du roi, l'ordonnance habituelle, corrigée et augmentée, pour qu'ils eussent à l'imprimer, à la totale extermination des *bravi*. Mais ceux-ci vécurent encore pour essuyer, le 24 décembre de l'année 1618, les mêmes coups, voire même plus rudes, de la part de l'Illustrissime et Excellentissime Seigneur, le Seigneur Don Gomez Suarez de Figueroa, Duc de Feria, etc., Gouverneur, etc. Cela nonobstant, et les *bravi* ayant encore survécu à ces nouvelles blessures, l'Illustrissime et Excellentissime Seigneur, le Seigneur Gonzalo Fernandez de Cordova, sous le gouvernement duquel eut lieu la promenade de don Abbondio, s'était trouvé dans la nécessité de recorriger et de réimprimer l'éternelle ordonnance contre les *bravi* le 5 octobre 1627, c'est-à-dire, un an, un mois, et deux jours avant ce mémorable événement.

Et cette publication ne fut pas la dernière; mais nous ne pensons pas devoir faire mention des subséquentes, étrangères à la période historique de notre récit. Nous n'en citerons qu'une seule du 13 février de l'année 1632, dans laquelle l'Illustrissime et Excellentissime Seigneur *el Duque de Feria*, pour la seconde fois gouverneur, nous apprend que *les plus grandes scélératesses proviennent de ceux que l'on appelle bravi.* Cela suffit à nous donner la certitude qu'il y avait encore des *bravi* à l'époque dont nous parlons.

Que les deux garnements que nous avons dépeints plus haut fussent là postés dans l'attente de quelqu'un, la chose était par trop évidente; mais ce qui causa le plus de déplaisir à don Abbondio, ce fut d'acquérir, d'après certains indices, la certitude que la personne attendue, c'était lui-même. En effet, à sa première apparition, ces deux personnages avaient échangé un regard d'intelligence, en levant la tête avec un mouvement d'après lequel on comprenait qu'ils avaient dit, tous deux en même temps : le voici. Celui qui se tenait à cheval sur le parapet s'était levé en ramenant sa jambe sur le chemin; l'autre s'était éloigné du mur, et tous deux s'avançaient à sa rencontre.

Don Abbondio, tenant toujours son bréviaire ouvert devant lui, comme s'il lisait, lançait là-haut ses regards pour épier leurs mouvements; et, les voyant se diriger juste vers lui, mille pensées l'assaillirent au même instant. Aussitôt, à la hâte, il se demanda à lui-même si, entre les bravi et lui, il n'y aurait pas quelque issue de par le sentier, à droite ou à gauche; mais de suite il se rappela que non. Il fit alors un rapide examen de conscience pour rechercher s'il n'aurait pas péché contre quelque puissant, contre quelque vindicatif; mais, même au milieu de son trouble, le témoignage de sa conscience venait le consoler et le rassurer. Les bravi, toutefois, s'approchaient toujours en le regardant fixement. Il glissa l'index et le medius de la main gauche en dedans de son col de rabat, comme pour le rajuster, et, promenant les deux doigts autour de son cou, il tournait de cette façon la tête en arrière, en faisant en même temps des contorsions de bouche, et regardait du coin de l'œil, aussi loin qu'il pouvait, si quelqu'un n'arrivait pas; mais il ne vit personne. Il jeta, par-dessus le parapet, un rapide coup d'œil dans les

champs : personne; un autre plus timide sur le chemin qui montait devant lui : personne, hormis les bravi. Que faire? Rebrousser chemin, il n'en était plus temps : s'enfuir, équivalait à dire : poursuivez-moi ou pis encore. Ne pouvant éviter le danger, il se porta résolument à sa rencontre, car les moments de cette incertitude lui étaient alors devenus si pénibles qu'il n'avait plus d'autre désir que celui de les abréger. Il hâta le pas, récita un verset à voix plus haute, s'étudia à donner à sa physionomie la meilleure expression de calme et d'hilarité qu'il lui fut possible, il fit même tous ses efforts pour apprêter un sourire; et, lorsqu'il se trouva nez à nez avec les deux particuliers, il dit à part soi : « Nous y sommes; — et il s'arrêta tout court.

— Seigneur curé! dit l'un d'eux, en lui plantant les yeux dans les yeux.

— Qu'y a-t-il pour votre service? répondit aussitôt don Abbondio, en levant les yeux de dessus le livre et tenant celui-ci tout grand ouvert, suspendu entre ses deux mains.

— Vous avez l'intention, poursuivit l'autre avec le ton menaçant et courroucé de quelqu'un qui surprendrait son inférieur sur le point de commettre une mauvaise action, vous avez l'intention de marier demain Renzo Tramaglino et Lucia Mondella!

— C'est-à-dire... répondit d'une voix tremblante don Abbondio : c'est-à-dire. Ces messieurs sont hommes du monde, et savent très-bien comment vont ces choses-là. Le pauvre curé n'y est pour rien : ils manigancent leur affaire entre eux, et puis... et puis ils viennent vers nous, comme on irait toucher un billet chez le banquier; et nous... nous sommes les humbles serviteurs de tout le monde.

— Or bien, dit le bravo d'une voix contenue, mais avec le ton solennel du commandement, ce mariage ne doit s'effectuer ni demain, ni jamais.

— Mais que ces messieurs, répliqua don Abbondio avec la voix humble et douce d'un homme qui essaie de persuader un impatient, mais que ces messieurs daignent se mettre à ma place. Si la chose dépendait de moi... ils doivent pourtant bien comprendre que moi, je n'y ai aucun intérêt.

— C'est bien, interrompit le bravo : si la chose devait se décider par des discours, vous nous mettriez dans le sac.

Nous n'en savons ni n'en voulons savoir davantage. Homme averti... vous m'entendez.

— Mais ces messieurs sont trop justes, trop raisonnables...

— Mais, interrompit cette fois l'autre compagnon qui n'avait encore rien dit, « mais le mariage ne se fera pas, ou..... et ici un gros juron, ou celui qui le fera ne s'en repentira pas, car il n'en aura pas le temps, et..... un autre juron.

— Silence, silence, reprit l'autre interlocuteur; le seigneur curé a trop l'expérience du monde; et nous sommes de braves gens qui ne voulons lui faire aucun mal, pourvu qu'il soit prudent. Seigneur curé, l'illustrissime seigneur don Rodrigo, notre maître, vous présente ses respectueuses amitiés. »

Ce nom fit sur l'esprit de don Abbondio l'effet que, dans le plus fort d'une nuit d'orage, produit un éclair qui illumine les objets d'une lueur vague et fugitive, et accroît la terreur. Le pauvre homme fit, comme par instinct, une profonde révérence et dit : « Si ces messieurs pouvaient me conseiller...

— Oh! vous conseiller, vous qui savez le latin! interrompit encore le bravo avec un rire moitié gouailleur, moitié féroce. C'est votre affaire. Et surtout gardez-vous bien d'ouvrir la bouche sur cet avertissement que nous vous donnons pour votre bien; autrement... hem!... ce serait ni plus ni moins que si vous faisiez ce certain mariage. En somme, que faudra-t-il dire en votre nom à l'illustrissime seigneur don Rodrigo?

— Mes respects.

— Expliquez-vous, seigneur curé.

— ... Prêt,... toujours prêt à l'obéissance. Et, en proférant ces paroles, il ne se rendait pas bien compte à lui-même s'il s'engageait par une promesse, ou s'il n'envoyait qu'un compliment banal. Les bravi prirent ou affectèrent de prendre la chose dans sa signification la plus sérieuse.

— Parfaitement, seigneur curé; et bonne nuit, » dit l'un d'eux en prenant congé avec son compagnon.

Don Abbondio qui, quelques instants auparavant, aurait donné un œil de la tête pour les éviter, aurait maintenant

bien voulu prolonger la conversation et les pourparlers. Messieurs,... commença-t-il, en fermant le livre des deux mains; mais eux, sans plus l'écouter, prirent le chemin par lequel lui-même était venu, et s'éloignèrent en chantant une ignoble chanson que je ne me permettrai pas de transcrire.

Le pauvre don Abbondio resta un moment la bouche béante et comme abasourdi; puis il prit, à son tour, celle des deux voies qui conduisait au presbytère, mettant à grand' peine les jambes l'une devant l'autre, comme s'il avait été saisi de crampes, et dans un état d'esprit dont le lecteur pourra plus facilement se faire l'idée lorsque nous l'aurons mis un peu mieux au courant du caractère de ce personnage et des tristes conditions de l'époque où sa mauvaise étoile l'avait fait naître.

Don Abbondio (le lecteur a déjà pu s'en apercevoir) n'avait pas été doué par la nature d'un cœur de lion. Mais, dès ses premières années, il avait dû se convaincre que la pire situation, dans ce temps-là, était celle d'un animal sans serres et sans griffes, et qui néanmoins n'éprouvait pas d'inclination à se laisser dévorer. La force légale ne couvrait d'aucune protection l'homme paisible et inoffensif, et qui n'aurait pu compter sur aucun autre moyen pour se faire respecter d'autrui. Ce n'est pas que les lois et les peines fissent défaut contre les violences privées, au contraire; les lois pleuvaient à verse; les crimes étaient énumérés et particularisés avec la plus minutieuse prolixité; les peines follement exorbitantes; et non-seulement, mais, presque pour chaque cas particulier, susceptibles d'aggravation selon le bon plaisir du législateur lui-même et selon le caprice de cent exécuteurs; et les procédures ne s'appliquaient qu'à enlever à l'accusé toute garantie capable d'empêcher le juge de prononcer une condamnation : les fragments que nous avons cités des ordonnances contre les bravi en sont un faible, mais fidèle échantillon.

Malgré tout cela, et même en grande partie à cause de cela, ces ordonnances, réimprimées et renforcées de gouvernement en gouvernement, ne servaient qu'à attester d'une manière pompeuse l'impuissance de leurs auteurs; ou bien, si elles produisaient quelque effet immédiat, c'était celui surtout d'ajouter encore de nouvelles vexations à toutes celles que

les gens faibles et paisibles enduraient déjà de la part des perturbateurs, et d'aiguiser l'astuce et d'accroître la violence de ces derniers. L'impunité était organisée et avait des racines si profondes, que les ordonnances ne pouvaient les atteindre, encore moins les ébranler. Tels étaient les asiles, tels les priviléges de certaines classes, les uns reconnus par la force légale, les autres tolérés avec dépit, mais en silence, ou contestés par de vaines protestations; mais, dans le fait, soutenus et défendus par ces classes elles-mêmes, et presque par chaque individu, avec la fiévreuse activité de l'intérêt particulier et avec la jalouse susceptibilité du point d'honneur.

Or cette impunité menacée et attaquée, mais jamais détruite par les ordonnances, devait naturellement, à chaque menace et à chaque agression, redoubler d'efforts et employer de nouvelles ruses pour se maintenir. Il en était effectivement ainsi; et, à l'apparition d'une ordonnance ayant pour objet de réprimer les malfaiteurs, ceux-ci cherchaient et puisaient dans leur force réelle de nouveaux moyens et de plus efficaces pour continuer leurs exploits que la loi avait précisément en vue d'empêcher. Toutes ces ordonnances pouvaient bien entraver à chaque pas et molester l'homme débonnaire, dépourvu de force propre et de protection; car, dans l'intention d'avoir tout le monde sous la main afin de prévenir ou de punir chaque délit, elles assujettissaient, à tout propos, le pauvre particulier aux volontés arbitraires de mille magistrats et de tous leurs agents. Mais celui qui, avant de commettre un crime, avait pris ses mesures pour se réfugier à temps dans un couvent, dans un château, où les sbires n'auraient jamais osé mettre le pied; celui qui, sans autres précautions, endossait une livrée par laquelle venaient à se trouver engagés à sa défense l'orgueil et l'intérêt d'une famille puissante, de toute une caste, celui-là avait ses coudées franches dans toutes ses opérations, et pouvait impunément se moquer du vain fracas des ordonnances.

Parmi ceux-là mêmes à qui était confié le soin de les faire exécuter, d'aucuns appartenaient, par leur naissance, à la classe privilégiée, d'autres s'y rattachaient comme clients; les uns et les autres, soit par éducation, par intérêt, par habitude ou par imitation, en avaient embrassé les maximes, et se seraient bien donné de garde de les violer pour l'amour d'un chiffon de papier affiché aux coins des rues.

Quant aux agents subalternes immédiatement chargés de l'exécution, lors même qu'ils eussent été entreprenants comme des héros, obéissants comme des moines et dévoués comme des martyrs, ils n'auraient pas encore jamais pu en venir à bout, inférieurs qu'ils étaient en nombre à ceux avec lesquels ils se seraient ainsi mis en guerre, et avec la probabilité d'être le plus souvent abandonnés, voire même sacrifiés par ceux-là mêmes qui, en abstraction et, pour ainsi dire, en théorie, leur donnaient l'ordre d'agir. Mais, en outre de cela, ces agents étaient généralement les plus abjects et les plus tristes sujets de leur temps : leur emploi était tenu en profond mépris même par ceux auxquels il aurait dû inspirer une salutaire terreur, et leur titre était considéré comme une injure.

Il était donc bien naturel que ces misérables, au lieu de risquer, et même de sacrifier leur vie dans des entreprises impossibles, vendissent aux gens puissants non-seulement leur inaction, mais souvent aussi leur connivence, se réservant d'exercer leur autorité exécrée et la force dont ils étaient réellement investis dans les occasions où ils pouvaient opprimer sans danger, c'est-à-dire, en vexant les gens paisibles et sans défense.

L'homme qui veut faire la guerre aux autres ou qui craint à chaque instant qu'on ne la lui fasse, cherche naturellement des amis et des alliés. Aussi, dans ce temps-là, se trouvait portée à son plus haut point la tendance des individus à se liguer en classes, à en former de nouvelles et à s'efforcer chacun d'augmenter le plus possible la puissance de celle à laquelle il appartenait. Le clergé veillait à la défense et à l'extension de ses immunités, la noblesse défendait ses priviléges, le militaire ses exemptions. Les marchands, les artisans étaient enrôlés en maîtrises et en confréries, les jurisconsultes formaient une ligue, les médecins mêmes une corporation. Chacune de ces petites oligarchies avait sa force spéciale et propre; dans chacune d'elles l'individu trouvait l'avantage d'employer à son profit personnel, à proportion de son autorité et de son habileté, les forces réunies